



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 2019 / 72

Le douze novembre deux mil dix-neuf à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Gilles SELLIER, Maire.

Date de la convocation : 04/11/2019

En exercice : 20

Présents : 15

Votants : 17

Étaient présents : Gilles SELLIER, Anne-Marie PAULET, Odile DESMONTIER, Abdelhafid MEZOUAGHI, Claude DRANCY, Jacques-André LANOIZELET, Raymonde DUMANGE, Pascal VALADE, Evelyne ANNERAUD-POULAIN, Roger PIERRE, Céline DEHAN, Line COTTIN, Héloïse SELLIER, Marc VANTROYS, Angélique CARPENTIER.

Excusés : Frédéric BUCKNER, Bernadette MOREL, Virginie DUMANGE (a donné procuration à Evelyne ANNERAUD-POULAIN), Richard RENAULT, Jean-Paul NICOLAS NELSON (a donné procuration à Gilles SELLIER).

Secrétaire de séance : Mme Evelyne ANNERAUD-POULAIN.

Demande de subvention pour la construction du futur centre de préparation olympique du tir à l'arc

VU la délibération n°04 du bureau communautaire en date du 24 octobre 2019 par laquelle le Président a déposé la candidature de la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV) pour l'obtention du Label « Terre de Jeux – Paris 2024 » pour manifester le soutien de la CCPV en faveur notamment du projet de Centre d'Entraînement Olympique et para-olympique de Tir à l'Arc de Nanteuil le Haudouin permettant d'accueillir la préparation d'équipes olympiques,

CONSIDÉRANT l'appel à candidatures pour les territoires, ouvert jusqu'au 30 novembre 2019,

CONSIDÉRANT que le Conseil Municipal a accepté, lors de la séance du 12 novembre 2019, la candidature de la Ville en qualité de centre de préparation aux jeux olympiques et paralympiques 2024 afin d'obtenir les labels « Terre de jeux – Paris 2024 » (label de base).et «Centre de Préparation aux Jeux»,

CONSIDÉRANT l'inscription de la Ville au label « Terre de Jeux 2024 »,

CONSIDÉRANT les 3 objectifs de Paris 2024 pour l'accueil des délégations :

- Accueillir des athlètes dans des infrastructures dignes d'un entraînement sportif de haut niveau,
- Célébrer les jeux olympiques et paralympiques avec le grand public,
- Contribuer au développement du sport et établir de nouveaux partenariats durables,

CONSIDERANT les diverses structures de pratiques sportives de la Ville, et notamment l'ouverture prochaine de l'ARC'ARENA DANIEL ROBERT destiné à la pratique exclusive de la discipline du tir à l'arc, la Commune souhaite faire acte de candidature en vue d'être centre de préparation aux Jeux olympiques et paralympiques pour les Jeux de Paris 2024,

CONSIDERANT le cahier des charges des centres de préparation aux Jeux (CPJ) établi par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques 2024, publié le 5 juin 2019.

Monsieur le Maire sollicite l'accord des membres du Conseil Municipal pour effectuer l'ensemble des demandes de subventions auprès des collectivités locales, des services de l'Etat et de l'Europe (FEDER) afin de financer la construction de l'ARC'ARENA DANIEL ROBERT, centre de préparation aux Jeux olympiques et paralympiques pour les Jeux de Paris 2024 destiné à la pratique exclusive de la discipline du tir à l'arc.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée à la **MAJORITE** des présents, trois **ABSTENTIONS** (Angélique CARPENTIER, Line COTTIN et Roger PIERRE et), le Conseil Municipal approuve la demande de subvention pour la construction du futur centre de préparation olympique du tir à l'arc précité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Nanteuil-le-Haudouin, le 12 novembre 2019.

Le Maire,

Gilles SELLIER

